

MESSAGES DES COMMUNICATIONS - LOGISTIQUE CONCERNANT LES VACCINS

CONTEXTE :

Le gouvernement du Canada a publié une lettre d'intérêt afin de recueillir des renseignements auprès de l'industrie sur les capacités logistiques pour [les vaccins éventuels contre la COVID-19](#).

ÉNONCÉ :

Le gouvernement du Canada protégera toujours la santé et la sécurité des Canadiens, tout en assurant une reprise économique sûre et durable, et continue de travailler fort pour mettre en place des mesures qui permettront de limiter la propagation de la COVID-19.

Le **XX** septembre 2020, le gouvernement du Canada a publié une lettre d'intérêt visant à obtenir des renseignements sur les capacités logistiques pour le transport, l'entreposage et la distribution des vaccins contre la COVID-19.

Le gouvernement du Canada continue de gérer les répercussions de la pandémie tout en se préparant aux prochaines vagues. Il s'agit notamment de prendre des mesures pour s'assurer que les Canadiens puissent avoir accès aux futurs traitements et vaccins.

La présente lettre d'intérêt vise à recueillir des renseignements utiles pour s'assurer que le gouvernement du Canada est bien placé pour offrir une solution logistique efficace pour la distribution des vaccins.

QUESTIONS ET RÉPONSES

1. Qui est consulté par l'intermédiaire de cette lettre d'intérêt?

Plus précisément, le gouvernement du Canada tente d'obtenir des commentaires et une rétroaction des entreprises qui possèdent des connaissances ou des compétences dans ce qui suit :

- la logistique de la chaîne d'approvisionnement pour soutenir le transport, l'entreposage et la distribution, à l'échelle nationale ou internationale, de vaccins ou d'autres produits biologiques, pharmaceutiques ou diagnostiques;
- l'entreposage et la distribution de vaccins au Canada conformément aux règlements de Santé Canada;
- le transport et l'entreposage en chambre froide.

2. Pourquoi la logistique concernant les vaccins ne faisait-elle pas partie du contrat de grande envergure des services de logistique pour les EPI attribué le 11 septembre 2020?

Le Canada dispose déjà d'un solide système d'approvisionnement pour garantir l'accès aux vaccins dans le cadre des programmes de vaccination de routine, y compris des campagnes de vaccins antigrippaux et des activités d'intervention contre les éclosions. Puisque l'on ignore encore les besoins particuliers liés à la logistique de la vaccination par rapport au processus actuel d'approvisionnement, il était impossible de les ajouter aux contrats de

logistique concernant les EPI. Dès que le gouvernement du Canada aura plus de renseignements sur ces besoins, les solutions existantes seront évaluées pour déterminer si elles peuvent également être utilisées et, si c'est le cas, dans quelle mesure.

Préparé par
Mike Milito
1-343-543-1302

Approuvé par
Elizabeth Lindsay, DG des Communications

Date :
11 septembre 2020

ÉBAUCHE

Les spécifications techniques précises liées au soutien logistique d'un éventuel vaccin contre la COVID-19 peuvent varier en fonction du vaccin approuvé. Si ces spécifications (notamment le transport frigorifique des vaccins, le contrôle de la température, la tenue de registres et les procédures de rappel rapide) dépassent les capacités actuelles d'entreposage et de distribution, cela pourrait exiger que l'on fasse appel à un tiers fournisseur de services logistiques ainsi qu'à des fournisseurs de services de transport.

La distribution des vaccins et des fournitures connexes (telles que les aiguilles et les tampons) pourrait se faire dans les régions éloignées du Canada, par voie de transport terrestre et aérien.

3. Quand le contrat de logistique des vaccins sera-t-il attribué?

L'objectif de la présente lettre d'intérêt vise à consulter l'industrie sur les capacités logistiques actuellement disponibles pour la distribution des vaccins et les solutions qui devront être utilisées, en outre du système d'approvisionnement en vaccins actuel au Canada qui est géré par les provinces et territoires, pour un vaccin contre la COVID-19. La présente lettre d'intérêt n'est pas une invitation à soumissionner ni un engagement, implicite ou autre, selon lequel le gouvernement du Canada a l'intention de solliciter une offre à cette fin.